



## Accord de licence

Parties à ce contrat

d'une part:

**Poeware Sp. z o.o.**

Ul. Staffa 25, 55-200 Oława,

(Bureaux: Ul. Liskego 5/7 50-345 Wrocław)

inscrite au Registre National Judiciaire du Tribunal de Première Instance<sup>1</sup> de Wrocław-Fabryczna,

Departement 6 d'Economie, avec le numéro KRS 0000216936,

NIF: PL9121782928,

représenté par :

Le Président du Conseil d'Administration, Bartosz Mnich

Le Directeur Commercial, Marek Kwaśniak,

appelé par la suite "**POEWARE**"

et d'autre part, LE CLIENT, appelé par la suite "**CLIENT**". La signature du devis implique d'avoir lu, compris et accepté de façon pleine et entière cet accord de licence.

avec les termes et conditions suivantes :

Le présent Accord de Licence est un accord qui établit un lien légal entre POEWARE et LE CLIENT.

### § 1

#### OBJET DU CONTRAT

L'objet du présent contrat consiste dans la prestation du service pour LE CLIENT avec pour objectif de :

- fournir un traitement en ligne via une plateforme web,
- conserver temporairement les photos,
- transmettre les commandes reçues au laboratoire du CLIENT,
- livrer toute l'information nécessaire sur les utilisateurs et leurs commandes.

Le service se réalisera au travers du logiciel **e-photolab Order Manager** qui sera installé dans le Laboratoire du CLIENT. La version complète du logiciel **e-photolab Order Manager** qui forme partie de l'objet du contrat inclut :

1. Borne en ligne avec l'équipement décrit en annexe de cet accord contrat de licence,
2. Module de prix avec l'équipement décrit en annexe de cet accord contrat de licence,

**POEWARE** déclare qu'il est la propriétaire légal des droits du logiciel **e-photolab Order Manager** et dispose du droit exclusif à vendre la licence de ce logiciel.

---

<sup>1</sup> Sąd Rejonowy dla Wrocławia-Fabrycznej, 6 Wydział Gospodarczy KRS

## § 2 CONDITIONS GENERALES

1. POEWARE donne droit au CLIENT la licence d'utilisation en propre du logiciel **e-photolab Order Manager** pour les besoins de son laboratoire photographique. Le CLIENT n'a pas le droit de reproduire, modifier, désassembler le code final, louer, faire payer pour usage.
2. Pour réaliser ce contrat POEWARE mettra à disposition du CLIENT une copie du logiciel **e-photolab Order Manager**, et soit un employé POEWARE soit une personne autorisée par POEWARE (y compris un employé du CLIENT), réalisera l'installation du logiciel au domicile du CLIENT et informera les personnes désignées pour utiliser le logiciel correctement sous la licence. POEWARE livrera un manuel d'utilisation sous format électronique et ses mises à jour pour assurer une autonomie maximale au CLIENT.
3. Le CLIENT a le droit d'installer le logiciel **e-photolab Order Manager** uniquement dans un point de vente, ou dans le cas de licences multiples, dans les points de service désignés.
4. Les équipements du laboratoire photographique sont propriété du CLIENT. L'installation du logiciel **e-photolab Order Manager** sur ces équipements ne suppose pas leur modification, rénovation, et en aucune façon la modification ni la perte d'une quelconque garantie fournie par le fabricant, vendeur ou importateur de ces produits. Cet accord exempte donc en conséquence POEWARE de tout dysfonctionnement des équipements qui pourrait survenir. Cet accord ne crée aucune responsabilité de POEWARE quant au fonctionnement correct de la connexion internet, du minilab, technique ou logiciel.
5. POEWARE garantit les prix du service jusqu'au 31 décembre 2008. Après cette période, la maintenance pourra être augmentée au maximum du taux d'inflation mesuré par l'INSEE. Les prix des modules du catalogue pourront être modifiés sans restriction, sans effet sur les modules déjà achetés.
6. POEWARE réserve le droit de terminer le contrat si LE CLIENT n'utilise pas l'objet du contrat pour une période excédant 6 mois.

## § 3 PRIX

Le prix du produit e-photolab :

1. Borne en ligne avec l'équipement décrit en annexe de cet accord contrat de licence,
2. Moteur de prix avec l'équipement décrit annexe de cet accord contrat de licence, fourni pour le prix décrit dans le devis.
3. Le devis pourra être augmenté de fonctionnalités supplémentaires, appelées « Modules », celles-ci pouvant être facturées séparément ou offertes avec réduction, ou offertes suivant les circonstances propres à chaque client (spécifiquement « parrainages »)
4. Les fonctionnalités pourront être activées séparément

## § 4 VALEUR DU CONTRAT

La valeur de ce contrat est fixe et ne peut être modifiée. Sont exclus de la prestation les changements effectués. Les changements de design seront facturés séparément.

## **§ 5 TERMES DE PAIEMENT**

Le CLIENT règlera la facture émise, et factures ultérieures, qui pourront être émises en format électronique et livrées par email, sans nécessairement parvenir au client par courrier.

Les factures sont émises sans TVA, conformément à la législation intracommunautaire. Le CLIENT est responsable du traitement de la TVA suivant la législation en vigueur.

Le règlement doit être effectué par virement bancaire, à l'exclusion de tout autre moyen, vers le compte suivant :

Bank BPH Spółka Akcyjna

Oddział we Wrocławiu

Rynek 1, 50-106 Wrocław

IBAN : PL 81-10600076-0000330000372648

Code SWIFT : BPH KP LPK

## **§ 6 MAINTENANCE MENSUELLE**

1. Le CLIENT bénéficie des termes de la licence à condition d'effectuer le versement des mensualités. Celles-ci seront facturées une fois tous les trois mois, couvrant la période de trois mois naturels à venir, la facture étant émise au 60ème jour de la période de 6 mois antérieure, et devant donc être réglée au premier jour de la période de facturation concernée.

La maintenance mensuelle s'élève à 50 EUR HT

2. En cas de paiement non effectué à temps, POEWARE réserve le droit de suspendre le service dès le premier jour de la période de facturation suivante, et après 14 jours, à considérer la licence comme annulée.

- a. Le CLIENT n'aura plus le droit d'utiliser **e-photolab Order Manager**,
- b. Le CLIENT doit rendre toutes copies physiques et détruire toutes copies électroniques du logiciel, y compris les mises à jour, et désinstaller totalement le produit, et détruire toutes les documentations techniques qui lui ont été livrées, sous toute forme que ce soit.

POEWARE pourra employer les moyens techniques et légaux nécessaires pour protéger ses intérêts.

## **§ 7 GARANTIE**

POEWARE autorise l'usage de la licence de façon indéfinie. POEWARE s'engage à supporter le produit pendant la période de durée de la licence.

## **§ 8 ASSISTANCE TECHNIQUE**

POEWARE garantit au CLIENT l'assistance technique en tout ce qui concerne l'utilisation et le fonctionnement du logiciel **e-photolab Order Manager**. Le support technique sera disponible du lundi au vendredi de 9.00 à 17.00 sauf jours fériés, au numéro de téléphone 0870 445 900, à l'exclusion de tout déplacement sauf faisant l'objet d'un contrat distinct. Le support pourra être délégué à d'autres parties ayant reçu une accréditation technique pour assurer le support.

POEWARE s'engage à tout mettre en oeuvre pour que le produit soit libre de défauts,

dysfonctionnements et soit adapté à l'usage du CLIENT, en excluant spécifiquement toute responsabilité pour usage incorrect et pertes d'exploitation.

POEWARE s'engage à étudier la faisabilité technique et commerciale de mises à jour, qui pourront soit être livrées gratuitement au CLIENT, soit soumises à l'appréciation du CLIENT, c'est à dire disponible gratuitement et sans engagement aucun de la part de POEWARE ni de la part du CLIENT, soit commercialisées séparément sous forme de modules. Poeware réserve le droit de décision sur la façon dont ces modules sont mis à disposition du CLIENT. Le CLIENT accepte néanmoins le produit "tel quel" sans autre garantie que la possibilité de mettre fin à ce contrat.

POEWARE s'engage autant que possible à effectuer les opérations de maintenance à des moments où les visites sont plus basses pour avoir un impact minimal sur le service, c'est à dire après 17h00 et le weekend.

POEWARE s'engage à limiter la durée de possibles interruptions du service au minimum nécessaire, toujours dans le but de fournir un service de qualité exceptionnelle.

POEWARE livre de bonne foi un service basé sur un logiciel déjà utilisé par des utilisateurs aux besoins techniques et commerciaux et à l'activité commerciale similaire, libres de rompre leur engagement, et donc présumés satisfaits des fonctionnalités, de la fiabilité et de l'adéquation du service fourni à leurs attentes et à leur activité commerciale.

## **§ 9 INSTRUCTIONS DU CLIENT**

1. Le logiciel n'est pas vendu par les termes de ce contrat, mais mis sous licence. A ce titre, le CLIENT achète une licence, intransmissible à aucune personne juridique ou physique, ni à aucune entité sans personne morale. Toute exception devra faire l'objet d'un accord séparé.
2. Le CLIENT ne peut transmettre les droits découlant de cette licence.
3. Si le CLIENT réalise des copies ou installe le produit sous licence contre les provisions du premier point de ce paragraphe, il sera considéré en faute et POEWARE pourra prendre les dispositions légales et techniques nécessaires pour protéger ses intérêts.
4. Si le CLIENT réalise une décompilation, un désassemblage, ou d'autres actions avec pour objectif de modifier ou connaître les techniques utilisées par le logiciel, il sera en faute par rapport aux termes de cet accord de licence et POEWARE pourra prendre les dispositions légales et techniques nécessaires pour protéger ses intérêts.

## **§ 10 RESOLUTION DU CONTRAT**

1. Conformément au §6 p.3, le CLIENT qui n'effectue pas le paiement des mensualités à temps sans aviser POEWARE des raisons accepte une éventuelle suspension du service de plein droit. POEWARE ne peut alors accepter aucune responsabilité quant aux pertes d'exploitation occasionnées.
2. Le CLIENT a le droit de demander la fin du contrat à tout moment, celle-ci prenant effet à la fin de la période de 90 jours en cours, le montant des mensualités pour l'ensemble de la période restant dû, et POEWARE assurant le service jusqu'à la fin de la période concernée.
3. Si POEWARE venait à cesser son activité commerciale ou cesser d'opérer le produit, le CLIENT aura droit à la dernière version du logiciel, le CLIENT cessant d'avoir à verser les mensualités.

## **§ 11 CONFIDENTIALITE**

1. Les parties au contrat s'engagent à ne pas diffuser les informations et documentation qui se réfèrent à ce contrat.

2. POEWARE est obligé à protéger les données du CLIENT ou appartenant au CLIENT (en particulier le détail des commandes et les coordonnées des utilisateurs du service) Ces informations appartiennent au CLIENT de façon exclusive.

3. Dans le cas d'un produit sous traité à un Partenaire Service ou à un Fournisseur Spécialisé, et sauf accord entre les parties, les données clients appartiennent au Donneur d'Ordres.

4. Les galeries mariage, utilisées sous le contrôle exclusif du CLIENT sont sous sa responsabilité. Poeware ne pourrait être tenu responsable de leur utilisation ni d'éventuelles atteintes à la vie privée des clients utilisateurs.

## **§ 12 PROVISIONS ADDITIONELLES**

A demande du CLIENT, POEWARE sera chargé d'organiser à titre gracieux l'enregistrement d'un nom de domaine internet disponible et convenable au CLIENT pour les 12 premiers mois de ce contrat.

Le CLIENT en est propriétaire, et sera donc chargé du règlement des coûts de l'enregistrement pour les années ultérieures.

Si le CLIENT possède déjà un nom de domaine, celui-là ou un sous-domaine pourra être utilisé, sous la responsabilité du client. Le service ne pourra pas être réalisé si le CLIENT n'a pas de nom de domaine.

## **§ 13 PROVISIONS FINALES**

Cet Accord de Licence exempte POEWARE de toute responsabilité quant aux pertes occasionnées par l'utilisation du logiciel ou l'impossibilité de l'utiliser. POEWARE est responsable des données des utilisateurs et de leur sécurité.

POEWARE ne peut être tenu responsable pour les défauts éventuels du logiciel, la garantie de vices cachés ne s'appliquant pas à un service dont **e-photolab Order Manager** n'est que le moyen, et dans la mesure où cet accord ne transfère pas la propriété du logiciel au client, mais lui autorise simplement l'utilisation.

POEWARE livre de bonne foi un service basé sur un logiciel déjà utilisé par des utilisateurs aux besoins techniques et commerciaux et à l'activité commerciale similaire, libres de rompre leur engagement, et donc présumés satisfaits des fonctionnalités, de la fiabilité et de l'adéquation du service fourni à leurs attentes et à leur activité commerciale.

POEWARE réserve le droit de fournir le service en utilisant comme moyen un autre logiciel que **e-photolab Order Manager**.

## **§ 14 CLAUSE FINALE**

1. Cet accord de Licence est le seul document obligatoire pour les parties contractantes et constitue les termes et les conditions d'achat-vente pour les deux parties.

2. Les aspects non couverts par ce contrat sont laissées aux dispositions du Code Civil polonais.

Le CLIENT déclare comprendre les termes de ce contrat et que l'installation et le démarrage du service et l'utilisation de **e-photolab Order Manager** constitue l'acceptation de ces termes et conditions de façon pleine et entière.

## **ANNEXE**

**Le service e-photolab est fourni grâce à un logiciel qui se compose de :**

### **1. Borne en ligne qui inclus :**

- Order Manager: logiciel pour télécharger les commandes du serveur,
- Poeware Photo Sender ActiveX: élément pour l'optimisation des images sur la machine "client" pour Windows,
- Poeware Photo Sender Java: élément pour l'optimisation des images sur Linux et Macintosh,
- les clients seront informés de la disponibilité de leur commande en prenant en compte les horaires d'ouverture,
- administration et maintenance de l'application, y compris optimisation et contrôle de la base de données, copies de sécurité,
- possibilité d'individualisation de l'offre, sans nécessité d'intégration technique,
- design standard,
- hébergement de l'application en ligne,
- nom de domaine enregistré pour la première année (service effectué ),
- mises à jour du logiciel,
- support technique.

### **2. Moteur de prix:**

- panneau de création de prix,
- table de prix en deux ou trois dimensions,
- calcul dynamique du coût de la commande au moment de sa composition,
- coût total de la commande en prenant en charge les différences de prix par volume,
- liste de prix présentée sur la page du créateur de prix,
- possibilité de calcul du prix en relation avec le type de papier,
- possibilité de calcul du prix en relation avec le type de couleur (couleur, n/b, sepia),
- possibilité de calcul du prix en relation avec le type de finition de bord,
- possibilité de calcul du prix en relation avec le temps de réalisation,
- possibilité de calcul du prix en relation avec le nombre de photos

Date, signature et tampon du client précédée de la mention "Lu et approuvé"  
(uniquement nécessaire si mise à jour de l'accord de licence)